

Municipalité de Val Saint-Gilles
RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Val Saint-Gilles, conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal. De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats et des achats à un même fournisseur totalisant plus de 25 000 \$ accordés en 2014.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Tout d'abord, concernant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2014, les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 339 496\$ alors que les charges s'élevaient à 333 447\$, ce qui nous a amené à un excédent de l'exercice de 6 049\$.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les états financiers de la municipalité de Val Saint-Gilles ont été vérifiés par la firme Legault, Savard, Bélanger. Le rapport du vérificateur ne contient aucune réserve et indique que les états financiers consolidés produits donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Val Saint-Gilles au 31 décembre 2014.

BUDGET 2015

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses au 1^{er} novembre nous permet de croire que nous pourrions terminer l'exercice financier 2015 en équilibre budgétaire.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES

En vertu d'une disposition de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il est obligatoire d'inclure dans la déclaration du maire une mention relative à la rémunération des membres du conseil.

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION NON IMPOSABLE
MAIRE	8 234.04\$	4 116.96\$
CONSEILLERS	6 671.52\$	3 336.36\$

LISTE DES CONTRATS ET DES ACHATS À UN MÊME FOURNISSEUR TOTALISANT PLUS DE 25 000 \$ ACCORDÉS EN 2014		
FOURNISSEUR	SERVICE	SERVICE
Proulx et Genesse Inc	Entretien hiver et nivelage	60 701.67\$

PRINCIPALES ORIENTATIONS PRÉVUES POUR 2016

- L'amélioration de notre voirie locale (préparation du rang 8-9 Est pour recevoir le traitement de surface double)
- L'entretien et amélioration de nos bâtiments municipaux

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION

La première année un montant d'environ 102 000\$ sera investie dans le rang 8-9 Est.

La deuxième année un montant d'environ 410 000\$ sera investie dans le rang 8-9.

La troisième année aucune dépense n'est prévue.

ADOPTION DU BUDGET 2016

Je vous invite donc à la séance spécial du conseil municipal qui aura lieu le mardi 15 décembre 2015 à 19h30 afin d'adopter le budget 2016. Vous pourrez poser vos questions et émettre vos commentaires concernant ce budget lors de cette réunion.

Réjean Lambert, maire